

Compte-Rendu Réunion du Conseil de Développement 31 mai 2018

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le jeudi 31 mai 2018 à 18H00, Salle de réunion, dans les locaux du Syndicat de Pays du Giennois, sous la présidence de Monsieur Gérard COUSIN.

Présents : M. Gérard COUSIN (Président du Conseil de Développement), M. Dominique de COURCEL, M. Jean-Marie SCHMITT, M. Christophe LORSCH, M. Pierre-Olivier VERGNOL, M. Sébastien DAVY, Mme Anne-Sophie PARIS (Directrice du Pays du Giennois) et Mme Flora LECOURIEUX (Stagiaire au Pays du Giennois).

Absents excusés : Mme Béatrice PIGEON, M. Dominique GEOFFRENET, M. Xavier POUPAT.

Absents : M. Anthony BRIE, M. Bernard LAFITTE, Mme et M. COSSON, M. Laurent GOUBET, Mme Hélène PITON, Mme Isabelle PERRETTE.

M. COUSIN ouvre la séance, remercie les participants de leur présence et excuse les absents puis présente l'ordre du jour :

- Point sur l'inventaire de la mobilité sur le territoire du pays du Giennois
- Réalisation d'un questionnaire sur la mobilité à destination des élus du territoire
- Réalisation d'un questionnaire sur la mobilité à destination de la population locale

- **1/ Point sur l'inventaire de la mobilité sur le territoire du pays du Giennois**

M. COUSIN propose de visionner un power point réalisé par Flora, stagiaire actuellement au Pays.

Il retrace l'inventaire de la mobilité sur le Pays du Giennois : Bus « REMI », minibus de Gien.

M. DAVY demande comment les tracés des lignes de bus ont été décidés.

M. COUSIN lui répond qu'elles ont été instaurées par le Département qui avait la compétence (anciennement Bus Ulys). Il indique que la région centre, ayant repris cette compétence va retravailler le maillage.

Les membres demandent le nombre des arrêts à Gien, à Briare ainsi que les horaires et le temps de transport pour se rendre à Orléans.

Mme PARIS indique que sur la page d'accueil du site internet du réseau « Remi » on peut en « 2 clics » trouver ces informations.

Cette information sera remise sur le power point.

M. de COURCEL pense que la fréquence et la régularité des lignes de Bus sont les 2 points à améliorer chez nous. Il donne l'exemple de la Suisse.

Les lignes existent mais les heures d'arrivées par exemple sur Orléans ne correspondent pas aux lignes de Tram, de train SNCF. C'est le même problème avec les lignes du réseau « REMI » qui ne desservent pas les gares de Briare et de Gien. C'est un inconvénient pour les étudiants et pour les professionnels en rendez-vous.

M. LORSCH précise que dans les grandes villes, l'utilisation de la voiture est plus chère que de prendre le bus. Le cout des parkings est très élevé contrairement au Tram ou au bus.

Dans le flash INSEE n°21, il est mentionné que le pourcentage de foyer sans voiture est plus important dans les grandes agglomérations. Il s'accroît avec la densité des moyens de transport en commun.

M. COUSIN remarque que le minibus de Gien n'est pas connecté à la gare. Il demande que l'information des trains soit mise sur le power point (cf. en annexe document joint).

M. COUSIN fait un rapide retour de la réunion du 18 mai en présence de M. FOURNIE, Vice-Président au Conseil régional du Centre Val de Loire.

Ce dernier souhaite maintenir la qualité des services, et informe que pour 2020, la Région va investir dans du nouveau matériel, que des conventions sont signées avec les Région Bourgogne et Ile de France.

M. COUSIN indique qu'il y a un défaut sur la ligne entre Gien et Nogent-sur-Vernisson, malgré que la ligne qui a été refaite.

Il y a aussi un défaut sur la ligne entre Gien et Briare.

M. COUSIN informe aussi qu'il y aura un retard de 2 ans pour la ligne Orléans/Châteauneuf mais la réflexion est encore en cours pour répondre aux remarques émises lors de l'enquête publique.

M. de COURCEL indique son souhait de maintenir la ligne Paris – Nevers qui est reliée vers le faisceau Sud-Est au niveau de Nevers - Saincaize. C'est une ligne importante également pour les personnes habitant à Paris qui souhaitent descendre à Gien et à Briare pour des questions professionnelles ou touristiques. Pour les habitants du Pays du Giennois, cette ligne est également importante.

Il est nécessaire d'étudier les cadencements et les fréquences. Le nombre de train est insuffisant le week-end. Il manque un train le vendredi soir pour permettre aux usagers des aéroports et autres gares parisiennes de revenir sur le Giennois.

- 2/ Réalisation des questionnaires sur la mobilité

Pour continuer avec l'ordre du jour, M. COUSIN passe à l'élaboration des questionnaires.

Les 2 questionnaires sont distribués aux participants.

M. COUSIN demande l'avis aux membres du Conseil de Développement pour ainsi connaître les questions à ajouter.

Le premier questionnaire est celui à destination des élus.

Dans la question n°1, M. de COURCEL souhaite que les infrastructures soient séparées des équipements.

M. SCHMITT trouve que la Loire à Vélo est une belle infrastructure.

M. de COURCEL indique qu'un docteur de l'Hôpital de Briare, qui vient de Chamonix, aimerait que des pistes cyclables soient instaurées reliant Gien – Briare par la rive droite car il y a un danger avec la circulation des voitures sur la RD 952.

Cela correspond à une demande récurrente des habitants et des touristes

(M. COUSIN indique qu'une simple « journée cailloux » permettrait d'améliorer la qualité de roulement du chemin en bord de Loire.)

Egalement, ils précisent que les équipements pour les vélos sont absents des nouveaux aménagements du centre-ville de Gien.

Tous s'accordent sur le fait que des abris sécurisés sont installés à côte de l'Office de Tourisme mais que l'esthétisme doit en être amélioré.

L'Assemblée est d'accord pour dire que la pratique du covoiturage est en hausse, mais que les aires prévues par le Département ne sont pas adaptées aux covoitureurs. Exemple, sur Gien, le point de rencontre « Blablacar » est sur les parkings de Buffalo – Mac Donald et non sur le parking Auchan.

Le Conseil de Développement pourrait étudier la question pour en parler aux municipalités.

Concernant le questionnaire à destination des Élus, les membres du Conseil de Développement sont favorables et trouvent intéressant de faire un essai au préalable sur une ou deux communes du territoire.

M. LORSCH précise que ce questionnaire peut être testé sur le tissu industriel et artisanal. Il serait intéressant de voir avec le MEPAG (Mouvement des Entreprises du Pays Giennois) pour la diffusion de ce questionnaire.

M. COUSIN va demander à M. LAURENT d'utiliser le MEPAG comme moyen de diffusion.

M. de COURCEL informe qu'au MEPAG, actuellement les jeunes cadres travaillant sur Gien et habitant sur Orléans, ne veulent pas revenir sur Gien pour une soirée comme celle qu'organise par le MEPAG le 8 juin.

M. LORSCH précise qu'il faudrait leur prouver qu'il y a des choses à faire et à visiter sur le Pays du Giennois.

M. SCHMITT trouve que le problème vient peut-être des logements qu'ils ne trouvent pas assez qualitatifs.

Le questionnaire « élus » sera modifié selon les remarques du jour. Une version adaptée aux « industriels » sera réalisée.

Le questionnaire en direction de la population sera étudié lors de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h00.

La prochaine réunion est fixée au **27 septembre 2018**, à 18h00 au Syndicat Mixte du Pays du Giennois.



**M. Gérard COUSIN,
Président du Conseil de Développement
du Pays du Giennois**